Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 54 (1966)

Heft: 62

Artikel: La démocratisation des études

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-271357

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DANS LES CANTONS ROMANDS

La 37e journée des femmes vaudoises

La XXXVIIe Journée des femmes vaudoises s'est ouverte jeudi 10 mars, sous la présidence de Mme Paschoud ; une nombreuse assemblée de femmes venues de toutes les parties du canton se pressait dans la salle des XXII Cantons, décorée de magnifiques azalées, assemblée cependant moins dense que ces précédentes années. Etait-ce le temps printanier qui incitait à la promenade, était-ce parce que les 4500 programmes envoyés aux associations féminines n'ont pas été distribués et que beaucoup de femmes ignoraient que la journée avait lieu. Y a-t-il encore utilité, besoin, désir d'une telle rencontre ? Toutes celles qui étaient venues l'ont nettement déclaré. M. le conseiller d'Etat Marc-Henri Ravussin, qui nous apporta le message du gouvernement, se réjouit de voir les femmes participer activement aux affaires du pays, être curieuses des problèmes importants de l'heure actuelle. Il parla du rôle profond de la femme face à la jeunesse tiraillée par les courants divers et de la vie de famille qui perd son caractère intime à cause de la radio et de la télévision. C'est à la femme et surtout à la mère de famille de pénétrer dans le cœur des enfants et de leur donner les valeurs morales qui demeurent.

L'organisation de l'Alliance

Mlle Rolande Gaillard, présidente de l'Alliance de sociétés féminines suisse, a entretenu son auditoire d'une façon très claire et avec une pointe d'humour de la fondation, des buts et de la constitution de l'Alliance de sociétés féminines fondée à Berne en 1900.

L'Alliance est formée de 257 associations (47 associations suisses, 18 centres de liaison, 192 associations cantonales ou locales). Le comité est composé de 21 membres choisis de façon que les régions linguistiques soient équitablement représentées. Un bureau exécutif, choisi dans le sein du comité, traite des affaires courantes et veille à l'exécution de décisions du comité et de l'assemblée des déléguées.

De nombreuses commissions permanentes ou temporaires étudient des questions particulières. Entre autres, la commission des professions féminines qui s'occupe de la condition de travail des femmes, des lois sur le travail, des souhaits que les femmes peuvent avoir à propos du travail.

La commission juridique et des assurance qui, en 1952 a pu obtenir que les femmes ayant épousé des étrangers gardent leur nationalité.

La commission pour l'étude des questions économiques qui se penche actuellement sur le problème difficile de l'habitation.

La commission de l'éducation dont la tâche est d'harmoniser l'âge d'entrée des enfants à l'école primaire et secondaire dans tous les cantons. Mlle Gaillard déplore que la Suisse romande soit peu représentée dans ces commissions. Il est difficile de trouver des femmes romandes parlant couramment l'allemand. Dans dix ou 15 ans, les jeunes filles qui sont dans les écoles supérieures et qui utilisent la méthode directe seront aptes à siéger dans des commissions bilingues, mais en attendant...

Ses innombrables tâches

La conférencière parla des moyens d'action et de communication de l'Alliance par la représentation de femmes dans les commissions fédérales, par des pétitions adressées aux autorités fédérales.

L'Alliance participe à l'étude des projets de lois fédéraux entre autres Code civil, loi sur l'assurance maladie et accidents, code pénal, AVS, assurance maternité qui n'a pas encore abouti, mais qui est mise à l'étude, la nationalité de la femme mariée, révision du droit de famille.

Par des conférences d'information ou des présidentes, l'Alliance aborde des sujets d'actualité tels que : le perfectionnement et les perspectives d'avancement dans les professions féminines ; le travail à temps partiel ; le Conseil de l'Europe et nous ; le service obligatoire des jeunes filles, prévu pour 1966.

Dans les assemblée annuelles, elle traite de sujets tels que : l'aide aux pays en voie de développement ; l'assimilation des travailleurs étrangers ; les problèmes scolaires ; l'activité professionnelle de la femme mariée ; les problèmes de l'habitation prévus pour 1966.

L'Alliance a participé à la création de diverses organisation spécialisées telles que : l'Association suisse pour le service de maison ; l'institut suisse de recherches ménagères ; la société coopérative de cautionnement des femmes suisses SAFFA ; l'association suisse des organisations d'aide familiale, etc.

Elle a collaboré activement à la préparation de l'Exposition nationale SAFFA 1929, à l'Exposition nationale de 1939, à Zurich ainsi qu'à divers secteurs de l'Exposition nationale 1964, à Lausanne.

Elle est l'initiatrice de la SAFFA 1958 dont le succès financier a permis de créer diverses fondations en faveur de la femme.

L'Alliance de sociétés féminines suisse est membre du Conseil international des femmes depuis 1902 (CIF). Chaque pays y est représenté par l'organisation nationale de faîte des associations féminines et cela permet de discuter des problèmes intéressant les femmes d'un pays à l'autre. Le CIF représente les femmes comme organisation non gouvernementale auprès des grandes institutions internationales (ONU).

Pour que des problèmes soient étudiés et mènent à des solutions pratiques, pour que les associations féminines puissent trouver un terrain d'entente entre le Marché commun et l'Association européenne de libre échange, s'est créé le Centre européen du Conseil international des femmes, présidé par une Suissesse, Mme Dora-J. Rittmeyer. Des questions très importantes sont étudiées : le travail au pair, le droit parental, l'adoption, les résolutions issues de ces études seront transmises au Conseil de l'Europe.

En conclusion, Mlle Gaillard déclara que les femmes, grâce au rayonnement de l'Alliance, peuvent participer à la vie du pays en mettant au service de la communauté leurs dons intellectuels et leurs capacités. La femme, épine dorsale de la famille, en étant attentive aux problèmes concernant la famille, est à l'écoute de ce qui se fait sur le plan social, économique et politique tend à améliorer le sort de la génération montante, donc du pays.

Ce remarquable exposé fut suivi d'une courte discussion. C'est dans une atmosphère de détente que chacune se rendit à la salle des vignerons pour savourer un délicieux repas.

Après-midi bien remplie

A 14 h., les assistantes se retrouvaient pour observer une minute de silence à la mémoire de Mlle Françoise Fonjallaz, récemment décédée, l'une des instigatrices de la première Journée des femmes vaudoises. Puis Mme Simone Cuendet donna un charmant récital, disant avec beaucoup de talent des poèmes sur l'enfance, d'auteurs aussi différents que Max-Jacob Ramuz, Colette, Lamartine ou Prévert. Mais Mme Cuendet n'est pas seulement une excellente diseuse, elle a composé aussi avec beaucoup de finesse, alliant l'humour et la tendresse, des vers sur l'enfant qui furent très vivements applaudis.

M. Kaiser prit ensuite la parole au nom de « Terre des hommes », expliquant que ce mouvement groupe des individus très différents et qui tiennent à rester anonymes pour apporter une aide sans discrimination politique ou religieuse à l'enfance malheureuse : enfants-martyres, enfants malades ou blessés et non soignés, enfants affamés ou abandonnés. Le travail de « Terre des hommes » consiste d'abord à repérer ces enfants, puis à entrer en rapport avec les autorités de leur pays pour obtenir le droit de les secourir, enfin, à tout mettre en œuvre pour sauver ces petits malheureux.

M. Kaiser évoque différents problèmes qui suscitèrent des discussions animées parmi l'assistance, entre autres celui de 11 000 orphelins du Viet-Nam qui trouveraient facilement des parents adoptifs en Europe si les autorités de nos pays autorisaient leur adoption.

Le conférencier invita ses auditrices à créer un mouvement féminin pour sauver l'enfance malheureuse, et les engage à encourager les vocations de médecins, d'infirmières et d'éducateurs qui pourraient partir au secours de ces enfants qui en ont un si urgent besoin.

La trente-septième Journée des femmes vaudoises se termina par la projection d'un film sur l'émotivité de l'enfant.

Un prix pour les gymnases cantonaux

Au cours de l'assemblée générale extraordinaire qu'elle a tenue, au Lyceum, sous la présidence de Mlle E. Hamburger, professeur à l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, l'Association vaudoise des femmes universitaires a décidé la création **d'un prix de physique à décerner, chaque année,** à un élève de la section littéraire des gymnases cantonaux, prix destiné à récompenser celui ou celle qui aura obtenu un neuf de moyenne. Cela afin non seulement d'encourager l'étude de la physique, mais encore la culture générale.

Ce prix ne sera pas prélevé sur un capital inexistant de l'Association, mais fourni par des dons volontaires. Un règlement a été établi qui permet diverses possibilités.

* * *

La démocratisation des études

Mlle Jeanne Hersch, professeur de philosophie à l'Université de Genève, a parlé ensuite avec pertinence et clairvoyance, de la démocratisation des études, en faisant suivre son titre de l'interrogation « sens ou non-sens ? ». Pour un esprit aussi sagace, aussi cultivé, aussi perspicace que celui de l'éminente conférencière, il va sans dire que sont perçus les dangers de cette démocratisation qui pourrait être catastrophique.

Mlle Hersch a posé un diagnostic de danger, car la culture ne s'accommode pas d'études rapides, sans détours, de la recherche du stable. Tout cela amènera une baisse du niveau des études dont il faudra s'accommoder, puis corriger dans un laps de temps aussi court que possible.

On peut envisager la création de centres de formateurs, de méthodes d'accélération compensée par des méthodes de lenteur, de cycles d'études de longueurs différentes et prévoir, après l'université, un troisième cycle pour aller plus loin, avoir aussi dans les universités un tronc de cours réunissant les étudiants de toutes les facultés, qui y choisiraient l'enseignement qu'ils voudraient. Et pour terminer, Mlle Hersch a évoqué la joie de l'être cultivé de se sentir dépassé par quelqu'un, ce qui est une affirmation d'une belle indépendance de la part d'une militante socialiste.

Atelier de loisirs

Depuis quelques mois, les jeunes femmes du quartier de Mont-Goulin ont la possibilité, un soir par semaine, de fréquenter un atelier de loisirs, ce qui leur permet de pratiquer la vannerie, la poterie et la broderie.

Les buts de cet atelier, créé par les Unions féminines du canton de Vaud, sont d'apporter une diversion dans la routine quotidienne du ménage, de contribuer à la décoration des intérieurs et de découvrir des talents ignorés. Cette nouvelle activité a commencé modestement, mais elle remporte déjà un succès certain.

* * *

Sous-directrice du Gymnase

Le Conseil d'Etat de Neuchâtel a nommé sous-directrice du Gymnase de Neuchâtel Mlle Elisabeth Hoeter, professeur. Elle aura la responsabilité d'une des trois sections du Gymnase et la coordination de l'enseignement des langues modernes et de la philosophie.

Mlle Hoeter est membre du comité de l'Alliance de sociétés féminines suisses.

* * *

Nous aurons deux fromagères

Deux jeunes filles ont décidé d'apprendre le métier de fromager. Elles remplissent toutes les conditions nécessaires à l'obtention du contrat d'apprentissage. Elles suivront les cours de l'Ecole de fromagerie et un jour, après avoir passé les examens de fin d'appentissage, elles deviendront fromagères. L'une de ces jeunes filles travaille dans une fromagerie où l'on fabrique du Tilsit, et l'autre dans une fromagerie où l'on fabrique du gruyère, à Peney-le-Jorat (Vaud).

La lessive de guerre

L'an passé, la lessive de guerre a dû de nouveau changer de local ; celui de l'ancienne Ecole de médecine lui a été repris pour servir de dépôt scolaire ; grâce à la direction des écoles, elle a pu transférer ses installations à Ouchy, dans l'ancienne école enfantine, où elle s'est occupée, durant l'exercice précédent, de 111 soldats qui lui ont adressé 800 sacs ; 10 247 pièces ont été lavées et 621 remplacées. Mme Germaine-Fonjallaz, présidente, a remercié les donateurs et ses fidèles collaboratrices.

Lors de l'assemblée annuelle, le colonel Emile Privat, de Genève, chef de la section Armée et foyer, fondée le 5 novembre 1939, a insisté sur la nécessité de la défense spirituelle du pays, menacée par l'apathie générale, l'indifférence, l'ignorance de l'histoire. Des cours sont donnés aux capitaines pour qu'ils instruisent les recrues en leur inculquant la notion de la résistance sur le plan spirituel, sur le plan moral ; des publications conçues simplement permettent de se rendre mieux compte de la valeur de nos institutions, de notre statut de neutralité. Les problèmes posés par la guerre moderne, par la guerre psychologique, par les falsifications de documents, sont inquiétants et le colonel Privat en a donné de saisissants exemples.

S. B.

S'abonner à

FEMMES SUISSES

est une bonne affaire !

Fr. 7.— par an. Chèques postaux 12 - 11791

Le séchage du linge n'est plus un problème !

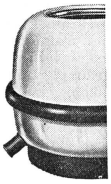

En 2 à 3 minutes : 10 kg. de linge mouillé prêts à repasser. Toute la contenance d'une machine à laver est essorée à la fois! Pour les grosses et petites lessives. Se place aisément n'importe où : évier, baignoire vide ou claie pour baignoire, etc.

Fr. 186,— seulement pour cette essoreuse électrique déjà vendue par dizaines de milliers. Demandez le prospectus gratuit au fabricant :

SATURN S. A. - 8902 URDORF ZH

Les élections au Grand Conseil

Les 5 et 6 mars, les électeurs vaudois avaient à élire leurs députés au Grand Conseil. La participation au scrutin a été de 38,53 %, triste record, si l'on considère qu'en mars 1965, les Valaisans ont enregistré une participation de plus de 80 %, tandis que les Neuchâtelois, en mai, et les Genevois, en automne, se déplacèrent encore à environ 50 %.

Que dire de la désinvolture et de la nonchalence avec lesquelles les électeurs vaudois considèrent le choix de leurs représentants aux autorités cantonales ? Si cela n'intéresse pas la population, on se demande ce qui pourra faire sortir citoyens et citoyennes de leur torpeur civique... De cette faible participation au vote, il résulte ce fait regrettable : les députés ne sont plus que des élus d'une minorité.

La députation au Grand Conseil comprendra, au début de la législature, quinze femmes (sur 59 candidats). D'autres viendront probablement s'y ajouter, car plusieurs des candidates se trouvent en tête des « viennent ensuite ». il y a quatre ans, on enregistrait douze députées sur soixantes candidates (elles étaient quinze en fin de législature). Voici la liste des élues :

ANCIENNES :

Mme Juliette Hediguer-Piquilloud, radicale
Mme Elisabeth Biaudet-Hedinger, libérale
Mlle Lise Demierre, libérale
Mlle Lili Viret, radicale
Mlle Emilie Zum Brunn, socialiste
Mme Marceline Miéville-Cordonné, popiste
Mme Ethenoz-Damond, socialiste
Mme Marie-Louise Trépey-Lavanchy, radicale indép.
Mme Gabrielle Rosselet-Huguenin, union nationale démocratique
Mme Blanche Merz-Bichsel, radicale

NOUVELLES :

Mlle Suzanne Cornaz, libérale
Mme Violette Parisod, socialiste
Mme Anne-Catherine Ménétrey, popiste
Mlle Isabelle de Dardel, socialiste
Mlle Nelly Bettex, popiste.

Qui, parmi le 61,47 % des abstentionnistes se sentira moralement privé du droit de critique, de celui de signer une initiative ou un référendum ? Ce qui paraîtrait normal.

Les anciennes Marcelines

L'assemblée annuelle des anciennes Marcelines, c'est une bruyante et joyeuse retrouvaille entre amies venues de partout, c'est aussi une occasion d'avoir des nouvelles de Marcelin, où la nouvelle école ménagère rurale est sous toit et sera inaugurée cet automne, par le cours d'hiver.

Mme Sauty-Perey (Denens), présidente, a résumé l'activité de l'exercice ; sous la présidence de M. Junod, directeur de la Chambre vaudoise d'agriculture, l'assemblée a revisé les statuts datant de 1924 ; elle a réélu le comité fort de cinq membres, confirmé Mme Sauty comme présidente. Mme Vuagniaux a remis la rédaction de l'« Echo des Marcelines », à Mme Rieben, à Echandens. On a pris congé de Mme et M. J.-P. Chavan, directeurs de Marcelin, qui s'établissent à Berne.

Mlle M. Badoux, directrice, a demandé des relations plus confiantes entre parents et enfants et des repas animés par la conversation et la discussion remplaçant un lourd mutisme.

Après Mme A. Schmitt (Prilly), qui a indiqué les heureux résultats du travail de la Fédération romande des consommatrices, en vue de l'éducation de l'acheteuse, l'assemblée écouta avec une vive attention des vers illustrant les travaux humbles et tranquilles de la vie quotidienne, dits et commentés par Mme Simone Cuendet, écrivain à Chardonne.

S. B.

VALAIS

Motion F. Couchepin et Consorts

La troisième puissance du monde, l'Inde, vient de faire appel à une femme pour présider à ses destinées et diriger le gouvernement. Le Valais s'honore d'être une des plus anciennes démocraties du monde et a toujours su faire appel aux femmes dans les heures graves de son histoire. Il serait ainsi temps de réexaminer l'opportunité d'accorder aux femmes de notre pays le droit de vote et d'éligibilité par une modification de la constitution cantonale. Une telle extension des droits populaires ne saurait être qu'une amélioration pour tout le canton du Valais.

Le Haut Conseil d'Etat est ainsi invité à étudier une modification de la Constitution cantonale et à la présenter au Grand Conseil, conformément à l'article 194 de la Constitution cantonale.

(Voir en page 5 toutes les adresses utiles.)